



Appel à souscription pour l'acquisition de kit de détermination de la teneur en vitamines A dans l'huile

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest-Volet Burkina Faso (PACAO-BF), financé par l'Union européenne avec la contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, le Coordonnateur a le plaisir de vous informer du lancement d'une opération de soutien aux entreprises de la filière huilerie pour l'acquisition de kits subventionnés à hauteur de 50% pour la détermination de la teneur en vitamines A dans l'huile.

Cette subvention, qui vise à améliorer la qualité des huiles de coton, donnera la possibilité aux bénéficiaires, d'acquérir grâce à l'appui à l'acquisition d'une trousse composée de matériels et de produits permettant de faire des tests de vérification de la teneur en vitamine A dans les huiles. Au total, quatre (04) kits de détermination de la teneur en vitamines A seront subventionnés. La valeur d'un kit est estimée à 4 500 000 francs CFA. Chaque demandeur retenu aura droit à un kit entièrement acquis par le PACAO-BF contre paiement de 50% du prix d'acquisition.

La composition d'un kit de détermination de la teneur en vitamines A dans l'huile est le suivant :

- > un appareil portable pré-calibré ;
- > un pack de kit de test contenant : 100 flacons de réactif remplis de la solution chimique nécessaire, 100 aiguilles et seringues pour prélever l'échantillon.

Peuvent bénéficier de cette subvention, les faitières d'entreprises (Groupement, Association, etc.) ou les entreprises de la filière huilerie menant des activités de transformation de graine de coton, et qui sont disposés à payer 50% du coût d'acquisition du kit.

Le dossier de demande est composé de :

- > une lettre de demande de subvention signée du premier responsable de la faitière ou du promoteur, adressée à Monsieur le Coordonnateur du PACAO-BF, dans laquelle il s'engage à communiquer au programme les données chiffrées sur leurs activités pour des besoins d'évaluation d'impact ;
- > une fiche de renseignement signée ;
- > une copie légalisée du récépissé de la faitière ou copie certifiée du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) de l'entreprise.

NB : Les demandes des faitières d'entreprises sont fortement encouragées.

Les conditions particulières sont les suivantes :

- > les candidats à la subvention sont tenus d'accepter et de respecter sans réserve les procédures de ladite subvention ;
- > une faitière est autorisée à demander plus d'un kit, mais une entreprise n'est autorisée à en demander qu'un seul ;

- > l'UCP se réserve le droit de faire toutes les vérifications utiles en ce qui concerne l'identité et l'adresse des candidats. Toute fausse information portant sur l'identité ou l'adresse du candidat entraîne sa disqualification.

Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables de 08h à 16h à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) ou auprès des Délégations Consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, au plus tard le 18 juin 2021 à 16h.

Pour tout besoin d'information, veuillez-vous adresser à l'Unité de Coordination du PACAO-BF, sise au quartier Bilbalogo, côté Sud du Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC), à Ouagadougou, 01 BP 502 Ouagadougou 01, Tél. : +226 25 33 19 70.

Le Coordonnateur



Issaka KARGOUGOU